



LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE L'ARS BRETAGNE //

# LA BRETAGNE EN SANTÉ

AGIR ENSEMBLE POUR LA SANTÉ DES BRETONS



ZOOM SUR...

L'ARS Bretagne se mobilise avec les acteurs de la région pour accompagner le vieillissement de la population

P6

**P2**  
**CHIFFRE**  
 2 499 NOMBRE DE BRETONS AYANT OPTÉ POUR LES ALERTES MAILS D'AIR BREIZH

**P3**  
**DÉCRYPTAGE**  
 APPEL À PROJETS : POUR QUE LA PRÉVENTION PROFITE DE L'INNOVATION

**P4**  
**DÉCRYPTAGE**  
 RÉSEAUX PÉRINATALITÉ BRETONS : UNIS DANS L'ACTION POUR LA SANTÉ DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT

**P4**  
**ÉCLAIRAGE**  
 GHT : LA MOBILISATION DE LA COMMUNAUTÉ HOSPITALIÈRE PORTE SES FRUITS

**P5**  
**INITIATIVE**  
 Vigilans : FACE AU SUICIDE, UN ACCOMPAGNEMENT INNOVANT

**P8**  
**ALLER PLUS LOIN**  
 AGENDA NOUVELLES PUBLICATIONS

# ÉDITO



## Projet régional de santé 2018 - 2022 : quelques ajustements...

Les travaux du nouveau projet régional de santé (PRS) se poursuivent. Merci aux très nombreux acteurs de la région qui sont mobilisés au sein des groupes de travail (professionnels de santé, usagers, représentants des fédérations ou des élus...)

Parallèlement, Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la santé, a mis en chantier, dès l'été, la rédaction de la stratégie nationale de santé qui sera publiée par décret après concertation publique en décembre 2017. Ceci a bien évidemment conduit à redéfinir le calendrier de publication des PRS pour pouvoir y intégrer les quatre grands axes de cette nouvelle stratégie. On peut réaffirmer que la prévention doit bénéficier d'un renforcement des actions et de l'implication de tous les acteurs de terrain. Les inégalités territoriales

d'accès à la santé comme l'innovation méritent des solutions originales et concertées. Des marges de progrès existent sur la pertinence et la qualité des soins.

Nos travaux, issus de nombreuses contributions et observations de nos partenaires, intègrent déjà ces problématiques. La période de fin d'année sera mise à profit pour enrichir encore nos écrits. Ceci permettra d'ouvrir, courant décembre, une phase de pré-consultation et les consultations réglementaires au cours du 1<sup>er</sup> trimestre, pour aboutir à une publication avant la fin du 1<sup>er</sup> semestre.

**Olivier de Cadeville,**  
Directeur général  
de l'ARS Bretagne

## LE CHIFFRE

# 2499

C'est le nombre de Bretons ayant déjà opté pour les alertes mails d'Air Breizh. Dès la prévision d'un pic de pollution atmosphérique, l'association en charge de mesurer la qualité de l'air en Bretagne, diffuse des recommandations sanitaires et comportementales afin de limiter l'exposition de la population.

Simple, rapide et gratuit, l'abonnement se réalise en quelques clics. Bien informé, chacun peut alors prendre des mesures de précaution et limiter les risques d'exposition à la pollution, notamment les personnes les plus fragiles (personnes âgées, enfants, asthmatiques...). En effet, plusieurs études ont mis en évidence les effets néfastes de la pollution atmosphérique. Ils sont observés dès les concentrations les plus faibles.

En cas de dépassement du seuil d'alerte à la qualité de l'air, il est effectivement conseillé aux personnes vulnérables ou sensibles d'éviter les activités physiques et sportives intenses, les déplacements sur les grands axes routiers aux heures de pointe.

Pour vous abonner aux alertes mails :  
[www.airbreizh.asso.fr](http://www.airbreizh.asso.fr)

Plus d'information sur [www.bretagne.sante.fr](http://www.bretagne.sante.fr)  
(rubrique Santé et prévention ... Santé et environnement  
... Air extérieur)

**PICS DE POLLUTION  
ATMOSPHÉRIQUE :  
SOYEZ INFORMÉS !**

**Vous êtes sensibles à la pollution atmosphérique, vous souhaitez être informés à chaque pic de pollution ?  
Inscrivez-vous sur [www.airbreizh.asso.fr](http://www.airbreizh.asso.fr)**

Des recommandations sanitaires et comportementales vous seront envoyées par mails. Pour mieux préserver votre santé, adaptez votre comportement lors de la survenue des épisodes de pollution.

Pour toutes informations complémentaires sur la pollution atmosphérique, consultez les sites Internet de l'ARS Bretagne et d'Air Breizh [www.ars.bretagne.sante.fr](http://www.ars.bretagne.sante.fr) et [www.airbreizh.asso.fr](http://www.airbreizh.asso.fr)

**air BREIZH**  
**ars**

## EN IMAGES



Vendredi 30 juin

Plus de 200 participants ont assisté à la journée régionale de l'innovation en santé ; l'occasion de faire le point sur les dernières initiatives bretonnes. Cette rencontre constituait aussi un espace d'échange pour une vision partagée des projets en émergence : la télémédecine, les "livings labs", les innovations en matière de prévention...



Mardi 4 juillet

"Notre environnement, c'est notre santé, mobilisons-nous !" Réunies autour de ce slogan, l'ARS Bretagne, la Préfecture de région et la Région Bretagne ont signé le Plan régional santé environnement 2017-2021. La Bretagne dispose donc d'une feuille de route pour les cinq prochaines années. Elle précise les objectifs à atteindre et actions à mettre en œuvre collectivement.



Vendredi 8 septembre

La boucle est bouclée. En octobre 2016, c'est à Bréhat que les partenaires ont validé le contrat socle du Contrat local de santé des îles bretonnes du Ponant. C'est sur cette même île qu'ils ont signé la dernière convention de mise en œuvre. Les onze territoires insulaires concernés disposent maintenant de leur plan d'actions pour garantir aux îliens la continuité et l'égal accès au système de santé.

Photo AIP

Plus d'informations sur [www.bretagne.ars.sante.fr](http://www.bretagne.ars.sante.fr)

## DÉCRYPTAGE

## Appel à projets : pour que la prévention profite de l'innovation

Au moment de sa prise de fonction, Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé, a rapidement dévoilé sa feuille de route. Elle y liste trois priorités : la prévention, la lutte contre les inégalités territoriales et sociales et l'innovation. Deux d'entre elles sont reprises à travers un appel à projets lancé en août par l'ARS Bretagne pour accompagner les actions innovantes en matière de prévention et de promotion de la santé.

"Dans le cadre de cet appel à projets dont je ne connais pas d'équivalence en France, la prévention pourrait bénéficier des innovations afin de renouveler ses modalités d'intervention, en mobilisant de nouveaux moyens numériques, techniques ou organisationnels", explique Stéphane Mulliez, directeur général adjoint de l'ARS Bretagne.

Le dispositif porte sur cinq thématiques prioritaires : nutrition et activité physique, addictions et santé mentale, maladies chroniques et éducation thérapeutique du patient, dépistage et vaccination, santé environnementale. L'Agence a mobilisé une enveloppe globale de 500 000 euros et sélectionné onze projets innovants sur le plan technique ou organisationnel.

Plus d'informations sur [www.bretagne.ars.sante.fr](http://www.bretagne.ars.sante.fr)



## L'ARS Bretagne et la DRAC Bretagne réaffirment le partenariat "Culture Santé"

Judi 1<sup>er</sup> juin 2017, l'ARS Bretagne et la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne ont renouvelé leur convention de partenariat "Culture santé". Les partenaires réaffirment donc leur implication sur la thématique : ils s'engagent à mobiliser une enveloppe globale annuelle de 130 000 euros et pérennisent, jusqu'en 2020, des actions qui ont fait leurs preuves. Une telle mobilisation renforce l'accès à la culture et contribue au développement culturel au sein des établissements de santé ou médico-sociaux.

## Le dispositif "Culture santé" s'étoffe

Depuis 2010, l'enveloppe annuelle allouée au dispositif a doublé (65 800 en 2010, 139 000 en 2016), le nombre d'établissements soutenus a progressé (59 sur la période : 26 sanitaires – 33 médico-sociaux) pour un total de 190 projets.

À consulter : rapport "Culture-Santé en Bretagne Bilan du dispositif régional (2004 -2016)" sur [www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne](http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne)



Olivier de Cadeville, directeur général de l'ARS Bretagne et Michel Roussel, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne, ont renouvelé la convention culture santé jusqu'en 2020.

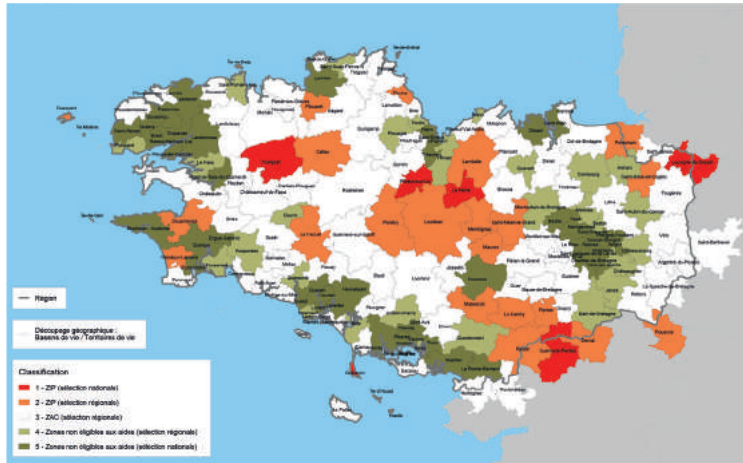
# DÉCRYPTAGE

## Aide à l'installation des médecins libéraux : l'ARS Bretagne revoit la carte des territoires éligibles

L'ARS Bretagne revoit actuellement les critères de sélection des zones bénéficiant d'aides à l'installation des médecins généralistes libéraux. Cette nouvelle cartographie des territoires éligibles, plus large, couvrira 10 % de la population régionale contre 5,5 % actuellement. Dans le cadre de ce projet, l'ARS Bretagne a engagé, dès le printemps 2017, un travail partenarial associant les préfetures, le conseil régional, d'autres collectivités territoriales, l'Assurance maladie et les représentants des professionnels libéraux et des patients. Des rencontres de pré-concertation se tiennent depuis début septembre avec les partenaires pour présenter ces travaux. Le fruit de ces échanges permettra d'arrêter un nouveau zonage à la fin du premier semestre 2018.

## Réseaux périnatalité bretons : unis dans l'action pour la santé de la mère et de l'enfant

Alors que de longue date, la Bretagne s'appuyait sur quatre structures départementales, en 2015, une instruction nationale a mis l'accent sur le nécessaire caractère régional des réseaux périnatalité. Dans un souci de pertinence et d'efficacité des actions, l'ARS Bretagne a préféré fédérer les acteurs plutôt que d'opérer une fusion juridique. L'année 2016 a donc été mise à profit pour construire des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens propres à chacune des structures départementales. Ainsi, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les réseaux périnatalité bretons mettent en œuvre ce nouveau mode de fonctionnement. Il a permis de fixer des objectifs départementaux, d'autres régionaux, et communs aux quatre structures. Aussi, la contractualisation allie démarche qualité régionale et dynamisme des coopérations locales. Ces contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens constituent d'évidentes sources de progrès pour la diffusion de bonnes pratiques dans les services hospitaliers, médico-sociaux et en ville. Cela concerne des thématiques importantes de santé publique, notamment la sécurisation des naissances. Il reste à faire vivre ces contrats conclus pour une durée de trois ans, en partenariat notamment avec les conseils départementaux.



Voici le nouveau projet de zonage, non définitif à ce stade des travaux. L'ARS Bretagne en arrêtera la version définitive à la fin du premier semestre 2018.

# ÉCLAIRAGE

## GHT : LA MOBILISATION DE LA COMMUNAUTÉ HOSPITALIÈRE PORTE SES FRUITS

**Le déploiement des groupements hospitaliers de territoire (GHT) a franchi cet été une étape décisive : les projets médicaux et soignants partagés sont validés.**

En août, l'ARS Bretagne a validé les projets médicaux partagés de ses huit GHT. "Nous avons analysé chacun des documents transmis par les groupements : le travail réalisé est remarquable et la mobilisation des acteurs et soignants indéniable", commente Olivier de Cadeville, directeur général de l'ARS Bretagne. Les hôpitaux bretons ont donc su relever les défis liés à l'exercice : la construction d'une réponse adaptée et cohérente pour une prise en charge graduée du patient, quels que soient sa pathologie et son lieu d'habitation ; le tout dans des délais contraints. Les huit filières prioritaires définies par l'ARS Bretagne ont été identifiées par tous les groupements (urgences, soins non programmés et critiques – gériatrie – cancérologie - périnatalité-pédiatrie, AVC neurologie, chirurgie, cardiologie, psychiatrie).

Selon la maturité des organisations ou le contexte territorial, d'autres thématiques ont également pu être développées (médecine polyvalente, soins palliatifs, douleur, maladies chroniques). Prochainement, chaque entité présentera son projet médical partagé au conseil territorial de santé.

### L'indispensable articulation avec le projet régional de santé

Une première phase s'achève donc pour laisser place à la mise en œuvre des projets médicaux partagés. "Nous restons vigilants quant à l'articulation des travaux avec le projet régional de santé et la nécessaire coordination avec tous les acteurs de santé et soignants, notamment ambulatoires et médico-sociaux", indique Anne-Marie Lorho, directrice adjointe en charge des coopérations à l'ARS Bretagne. Parallèlement, les GHT poursuivent les travaux engagés sur la mutualisation des achats et la construction d'un système d'information partagé.

### Un enjeu commun : la démographie médicale

Chaque GHT a souligné les enjeux de démographie médicale, notamment les tensions pesant sur certaines disciplines et sur certains territoires. "Nous partageons pleinement cette préoccupation. C'est pourquoi nous reconduisons notre politique volontariste en la matière. Nous maintenons le soutien aux postes médicaux partagés et l'accompagnement au déploiement de la prime d'exercice territorial", souligne Anne-Marie Lorho.



## INITIATIVE

# VIGILANS : FACE AU SUICIDE, UN ACCOMPAGNEMENT INNOVANT



**La Bretagne enregistre le plus fort taux de suicide de France. Mobilisés de longue date sur cette thématique, les acteurs multiplient les actions de prévention. Parmi elles, Vigilans, engagée sous l'égide du CHRU de Brest en juin 2016, adopte une approche innovante...**

"Pour réduire la récurrence, nous prenons le parti de ne pas attendre la crise suicidaire, nous la devançons". Sofian Berrouiguet, médecin psychiatre au CHRU de Brest, résume ainsi la philosophie de Vigilans, dispositif de re-contact des suicidants dont il assure le déploiement en Bretagne depuis juin 2016. Une étude conduite à Lille confirme cette analyse et démontre que le maintien d'un contact avec un patient ayant fait une tentative de suicide a un impact positif. Ainsi, Vigilans déploie un dispositif de veille auprès des patients, notamment une "carte ressource" avec un numéro à contacter en cas de besoin.

### Jusqu'à la carte postale...

Vigilans organise aussi un rappel téléphonique dix à vingt jours après une

sortie d'hospitalisation, dans le cas où ce n'était pas le premier geste suicidaire. Tous les appelants sont formés à l'écoute et à la gestion de la crise suicidaire, ils travaillent en collaboration avec le SAMU centre 15 du Finistère. Vigilans propose même une solution pour les patients injoignables ou en difficulté : pendant quatre mois, l'équipe envoie une carte postale mensuelle afin de maintenir le contact.

Tous les moyens de contact sont les bienvenus pour faire face à l'ampleur du phénomène en Bretagne. "Le taux de suicide régional est 60 % supérieur à celui constaté au niveau national", rappelle le Dr Sofian Berrouiguet. Vigilans de rigueur !



### Brest mise aussi sur le SMS

Le Dr Sofian Berrouiguet est convaincu de la nécessité de devancer la crise suicidaire. Ainsi, il n'hésite à inclure d'autres modes de contact. Dans le cadre de l'étude SIAM (suicide intervention assisted by messages), menée parallèlement au projet Vigilans, il expérimente l'utilisation du SMS. "Une simple phrase, même à peine personnalisée, peut suffire à dissuader quelqu'un de réitérer son geste suicidaire !", insiste-t-il. Selon la même philosophie que Vigilans, SIAM assure un contact régulier avec les patients : pendant treize mois, ils reçoivent des SMS avec des formules bienveillantes et un rappel du numéro des urgences.



**“ Une simple phrase, même à peine personnalisée, peut suffire à dissuader quelqu'un de réitérer son geste suicidaire ! ”**

*Sofian Berrouiguet, médecin psychiatre*

### Vigilans en Bretagne

En phase de test depuis 2016, Vigilans implique **vingt établissements bretons** et près de **sept cents patients**. Il fera l'objet d'une évaluation approfondie au terme de trois années de fonctionnement compte tenu des enjeux. Cette expérimentation est fortement soutenue par l'ARS Bretagne (**plus de 900 000 euros**).

ZOOM SUR...

# L'ARS BRETAGNE SE MOBILISE AVEC LES ACCOMPAGNER LE VIEILLISSEMENT DE

# ACTEURS DE LA RÉGION POUR LA POPULATION

L'ARS Bretagne a pour mission de mettre en œuvre les politiques de santé en faveur des personnes âgées sur les territoires. Au regard de la pyramide des âges, le vieillissement démographique en Bretagne constitue un défi majeur. C'est pourquoi, l'ARS Bretagne souhaite, avec les conseils départementaux, donner une nouvelle impulsion aux politiques publiques pour mieux répondre aux besoins et attentes des personnes âgées et de leurs proches.

Prévenir et accompagner la perte d'autonomie des personnes âgées, c'est l'un des thèmes du projet régional de santé en cours d'élaboration. "Ce défi, nous devons le relever collectivement, en y associant nos partenaires", précise Anne-Yvonne Even, directrice adjointe Parcours à l'ARS Bretagne. Selon elle, "seul un co-pilotage des politiques publiques en faveur des personnes âgées permettra d'atteindre cet objectif". Dialogue et concertation sont donc privilégiés.

## Prévenir la perte d'autonomie

"Il faut retarder l'apparition de la dépendance et répondre au souhait des personnes âgées de rester le plus longtemps

possible à leur domicile. L'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) doit être l'ultime recours", précise le Dr Sophie Le Bris, coordonnatrice régionale de la thématique personnes âgées à l'ARS Bretagne. Ainsi, la priorité est aujourd'hui donnée à la prévention. Les appels à projets lancés par les conférences des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, l'expérimentation en cours sur le repérage précoce de la fragilité des personnes âgées et le déploiement du parcours de santé des personnes âgées en risque de perte d'autonomie (PAERPA) sont des exemples de cette nouvelle mobilisation.

## Favoriser le maintien à domicile : l'affaire de tous

Aussi, le maintien à domicile suppose une évolution de l'offre. Il faut désormais proposer une palette de solutions souples, graduées et articulées. A ce titre, le développement de la concertation et de la coordination est essentiel. Ainsi organisés, les professionnels de la prévention, du soin, du médico-social et de l'aide à domicile proposeront le meilleur service possible. La méthode MAIA apporte cette réponse novatrice aux défis de l'accompagnement des personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie, et de leurs aidants.



## Repère – Le défi démographique breton...

La population bretonne vieillit plus rapidement que la population française. En 2040, un Breton sur trois aura 60 ans ou plus et la proportion des 75 ans et plus devrait atteindre 16 % à l'horizon 2040 contre 10 % en 2015.



## "LA PRÉVENTION ET L'ACCOMPAGNEMENT DE LA PERTE D'AUTONOMIE EST UN VÉRITABLE ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE !"

Le Dr Sophie Le Bris coordonne les travaux de la thématique personnes âgées à l'ARS Bretagne. Éclairage.

**La Bretagne en santé : l'offre de santé à destination des personnes âgées, s'intéresse désormais de plus en plus à la prévention...**

**Dr Sophie Le Bris :** "en Bretagne, les partenaires sont particulièrement sensibles à l'importance de la prévention. Ainsi, tous s'engagent dans une démarche qui certes tend à prévenir la perte d'autonomie dès les premiers signes de fragilité mais, plus encore, promeut un cadre de vie favorable à la santé et une action en faveur de la promotion de la santé tout au long de sa vie."

“Garantir le maintien, le plus longtemps possible, du patient à son domicile dans de bonnes conditions de vie.”

**La Bretagne en santé : c'est également une véritable évolution de l'offre de santé à destination des personnes âgées qui est en cours !**

**Dr Sophie Le Bris :** "oui et dans tous les champs. L'objectif est d'assurer, dans de bonnes conditions, le maintien de la personne âgée à domicile - dès lors qu'elle le souhaite. Cela impose de faciliter l'accès et l'organisation des soins de ville en favorisant le développement de l'exercice coordonné. Il s'agit également de renforcer les liens entre professionnels du soin, de l'aide à domicile et les dispositifs visant à soutenir le maintien à domicile (accueils de jour, hébergements temporaires et plateformes de répit...). Par ailleurs, les EHPAD accueillent des personnes âgées

de plus en plus dépendantes avec des besoins de soins à la fois croissants et nouveaux. La contractualisation constituera un levier pour accompagner cette nécessaire adaptation. Enfin, les établissements sanitaires, dans le cadre de la mise en place des groupements hospitaliers de territoire, sont invités à organiser et faciliter l'accès aux soins gériatriques à travers l'élaboration et la mise en œuvre de leur projet médical partagé. Ils ont pu s'appuyer en cela sur les dynamiques territoriales déjà à l'œuvre pour la structuration de filières gériatriques de proximité."

**La Bretagne en santé : l'accompagnement des aidants suppose-t-il lui aussi de nouvelles actions ?**

**Dr Sophie Le Bris :** "la loi d'adaptation de la société au vieillissement met l'accent sur la nécessité de soutenir les proches aidants qui sont aujourd'hui de plus en plus nombreux. Cela implique qu'ils soient mieux informés de leurs droits et qu'ils puissent accéder à des solutions de répit notamment au travers des plateformes prévues à cet effet. Nous devons être également en mesure de favoriser la prise en compte de la place des aidants. Enfin, il nous faudra convenir d'une stratégie partagée au travers des conférences de financeurs pour définir des programmes d'actions coordonnées en faveur des aidants".

## Bientôt vingt MAIA opérationnelles...

Les MAIA visent à mieux mobiliser, sur un territoire donné, tous les acteurs engagés dans l'accompagnement des personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie et de leurs aidants grâce à une démarche novatrice : l'intégration des services d'aide et de soins. En Bretagne, seize sont aujourd'hui en fonctionnement et quatre en cours d'installation. Un maillage complet de la région sera ainsi assuré. L'ARS Bretagne a pour objectif de renforcer la dynamique d'intégration impulsée par les MAIA. Elle a donc engagé, fin 2016, une démarche globale d'accompagnement pour faciliter l'appropriation des mécanismes et donner de la lisibilité au système d'aide et de soins. Elle veille à clarifier le rôle des principaux acteurs impliqués, elle formule des propositions de composition et de fonctionnement des concertations de proximité, et elle accompagne les pilotes MAIA dans le travail en réseau des acteurs du territoire.

# AGENDA

## Plan d'efficacité et de performance du système de santé

Depuis 2015, toute la communauté hospitalière travaille sur le plan d'efficacité et de performance du système de santé. Après trois années de mobilisation, l'ARS Bretagne organise, sous forme de partages d'expérience, une journée régionale d'échanges autour des principales thématiques du plan (virage ambulatoire et transport, notamment). L'événement sera également l'occasion de faire un bilan du déploiement du dispositif d'appui de l'agence nationale d'appui à la performance (ANAP) notamment l'accompagnement mis en place pour douze établissements de la région.

Journée régionale d'échange relative à l'efficacité et à la performance du système de santé

Mardi 12 décembre de 10h à 16h

Rennes - Chambre de métiers et de l'artisanat (entrée 1 rue de l'Alma)

Renseignements :

ars-bretagne-sep-performance@ars.sante.fr

## Les enjeux futurs de la vaccination

Bien qu'elle ait sauvé des millions de vies, la vaccination n'a pas empêché l'émergence de nouvelles pandémies et la réapparition de maladies que l'on croyait éradiquées. Le monde occidental faisant face à une diminution du recours à la vaccination, accompagnée d'une contestation de son utilité et de sa sécurité. Il est temps d'éclairer le débat sur les enjeux de société et de santé publique que cette question représente. Ce sera chose faite lors de la conférence organisée par l'Espace des Sciences de Rennes en partenariat avec l'école des hautes études en santé publique (EHESP) et la conférence régionale de la santé et de l'autonomie Bretagne (CRSA) et animé par Alain Fischer, professeur d'immunologie pédiatrique, chercheur et professeur au Collège de France.

Mardi 12 décembre à 20h30

Débat public / Les enjeux futurs de la vaccination

Salle Hubert Curien - Les Champs Libres

Entrée libre - Réservation au 02 23 40 66 00

# ALLER PLUS LOIN AVEC L'ARS BRETAGNE

## Soif de santé ! Bilan 2016

L'ARS Bretagne publie une nouvelle édition du document détaillant la qualité des eaux destinées à la consommation humaine en Bretagne. Les analyses se basent sur des résultats 2016. La brochure revient aussi sur toutes les spécificités bretonnes relatives à la ressource en eaux potables.



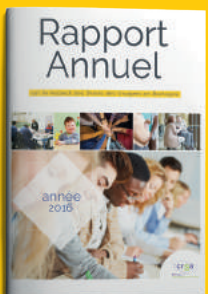
## Statiss 2016

"Statistiques et indicateurs de la santé et du social en Bretagne" présente les données départementales, régionales et nationales les plus récentes possibles sur une série d'indicateurs tels que la démographie, l'offre de soins, l'activité hospitalière, l'accueil des personnes âgées et des adultes handicapés, les professionnels de santé, les formations aux professions sociales et de santé.



## Rapport d'activité de la CRSA Bretagne

Le rapport d'activité de la CRSA retrace les moments forts de l'année 2016 : de l'évaluation du projet régional de santé 2012 - 2017 à la construction du projet régional de santé 2018 - 2022 en passant par les débats publics, la conférence nationale des présidents de CRSA...



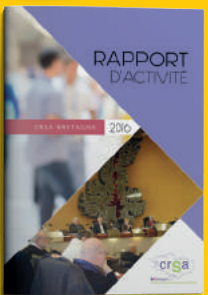
## Les aides pour les professionnels de santé en Bretagne

L'ARS Bretagne vient de mettre à jour cette brochure qui, par profession, synthétise l'ensemble des dispositifs d'aide en vigueur : sur la formation, l'installation ou l'exercice.



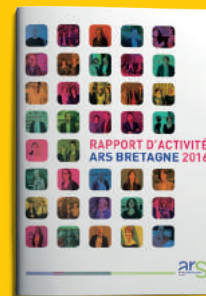
## Rapport sur le droit des usagers

Le rapport d'activité de la Commission spécialisée "droit des usagers" pour 2015 traite quatre grands chapitres : promouvoir et faire respecter les droits des usagers, renforcer et préserver l'accès aux soins pour tous, conforter la représentation des usagers du système de santé et renforcer la démocratie sanitaire.



## Rapport d'activité 2016 de l'ARS Bretagne

L'activité 2016 de l'ARS Bretagne est résumée à travers quarante actions phares. Retrouvez aussi le témoignage des experts impliqués sur ces thématiques.



Retrouvez toutes ces publications sur [www.bretagne.ars.sante.fr](http://www.bretagne.ars.sante.fr) (rubrique : Études et publications)

Retrouvez toute l'actualité de l'ARS Bretagne sur Facebook : [www.facebook.com/arsbretagne](http://www.facebook.com/arsbretagne)



**LABRETAGNEENSANTÉ**  
AGIR ENSEMBLE POUR LA SANTÉ DES BRETONS



LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE L'ARS BRETAGNE//

Trimestriel d'information édité par l'Agence Régionale de Santé Bretagne - 6, place des Colombes - CS 14253 - 35042 Rennes cedex.

Courriel : [ars-bretagne-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-bretagne-communication@ars.sante.fr) - Tél. : 02 90 08 80 00 Fax : 02 99 30 59 03 - Directeur de la publication : Olivier de Cadeville - Directeur de la rédaction : Antoine Bourdon - Rédacteur en chef : Elisabeth Lagadec-Fethaddine - Secrétariat de rédaction : Aurélien Robert - Comité de rédaction : Chloé Bateau, Patricia Breuille-Perais, Nathalie Champie, Bernard Chauvel, Marie-Laure Gracien, Nadège Hospodarec, Jean-Marc Jaunet, Nicolas Le Gall, Philippe Moulaï, Thierry Parpette, Aurélie Quémener, Anne-France Renaud, Stéphanie Sarrut, Anne Vidy - Réalisation : **YOUZ** - Photos : ARS Bretagne - iStock - Freepik - Impression : Clôître imprimeurs, imprimé sur papier PEFC - ISSN : 2257-3275